**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1908)

**Heft:** 76

**Titelseiten** 

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



25 cts. Preis der Nummer Prix du Numéro . . Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . Fr. 5 per Jahr Prix de l'abonnement pour non-sociétaires par an

#### SOMMAIRE:

Assemblée générale — Assemblée des délégués — Candidats — Jury de l'Exposition de Bâle - Nécrologie.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de la Société sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le dimanche 5 août 1908 à 10 heures précises à Bâle.

L'assemblée des délégués des sections aura lieu le samedi 4 août à 2 heures précises à Bâle.

## DIMANCHE 5 AOUT

Dîner

(3 fr. par tête).

Un avis ultérieur indiquera aux membres de la Société dans quels locaux auront lieu l'assemblée générale, celle des délégués et le dîner.

Ordre du jour

de l'assemblée générale :

- 1º Rapport du Comité central
- 20 du Trésorier central
- des vérificateurs des comptes 3°
- 4° des délégués de sections
- 5° Admission de candidats
- 6º Proposition de la section de Berne: nomination de
- M. Ferdinand Hodler comme membre d'honneur de la Société

- 7° Exposition de la Société
- 8º Exposition nationale à Berne 1913
- 9° Proposition de la section de Genève : Les candidats que nous proposons pour faire partie de la commission fédérale des Beaux-Arts doivent faire uniquement partie de notre Société

25 cts.

- 10° Proposition du Comité central: Pour les propositions à faire par les sections pour l'élection du jury des expositions nationales, chaque section aura droit à autant de voix qu'elle compte de délégués aux assemblées de délégués
- 11º La proposition de M. Abt et la Société, (section de Lausanne)
- 12° Projet de susion de l'Art Suisse et des Mittheilungen, (section de Lausanne)
  - 13º Proposition de la section de Zurich:
    - 1) de séparer la rédaction du « Journal » du Comité
    - 2) de faire juger dans les Expositions les peintures par les peintres, les sculptures par les sculpteurs, etc...
- 14° Cotisation des membres passifs, quelle doit être leur destination
- 15° Création d'un Secrétariat central de la Société, (proposition de M. Max Buri)
  - 16° Election du Président central
  - 17° Propositions individuelles.